

Conventions avec le Centre de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour la gestion de dossiers de retraites ou de chômage

Le Centre de Gestion du Loiret propose des nouveaux services payants à la carte à ses collectivités affiliées, portant notamment sur l'aide à la préparation des dossiers retraite et l'instruction ainsi que le suivi des dossiers chômage.

Dans ce cadre, il est proposé au Bureau d'autoriser la passation des conventions correspondantes avec le Centre de Gestion du Loiret afin de pouvoir bénéficier de ces prestations, en fonction des besoins.

Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.